

COLLECTIF

«**DEMOCRATIE ET CONTROVERSE CITOYENNES**»

Le mérite du grand débat national, que l'on approuve ou non la politique du président de la République, a amené des hommes et des femmes que parfois tout oppose, à dialoguer. Nous ne pouvons que nous en réjouir, car nous sommes dans une société fragmentée et fracturée où on ne s'écoute plus et où on ne dialogue plus. Nous sommes comme le développe Jérôme Fourquet dans son livre *"L'archipel français"* dans *"une Nation multiple et divisée"*.

LES VOIES DE LA PAROLE ET DU DIALOGUE, LES VOIES DE LA DEMOCRATIE

Comment avec une telle société morcelée, dans un pays de 67 millions d'individus, aux multiples sensibilités et situations, aux idées fort diverses, aux convictions fort différentes, aux rêves et attentes multiples, vivant dans des territoires très différents, construire du commun et du vivre ensemble. Comment reconnecter les citoyens entre eux? Il n'y a qu'une voie, c'est celle de la parole et du dialogue qui est la voie de la démocratie. La démocratie n'est pas seulement un mode de désignation des représentants, c'est surtout une manière de vivre ensemble, de décider des affaires communes, de les mettre en œuvre et de se construire un destin commun, basé sur la solidarité, l'équité, la justice sociale, le respect des hommes, des femmes et de la nature, la coopération, l'ouverture au monde et aux autres cultures.

Et il ne peut y avoir de démocratie sans parole. Et sans dialogue, fut il contradictoire, il n'y a pas de démocratie possible. Dialoguer, écouter l'autre, confronter les positions, les réflexions, admettre la diversité des opinions, même opposées, c'est la voie de l'efficacité et de la force d'une société. Dans un Monde complexe, aux prises avec des défis considérables pour l'avenir de l'Humanité, personne, aucun mouvement, parti politique ou organisation ne peut prétendre détenir à lui seul la vérité ou la solution à l'ensemble de ces enjeux. Il est temps d'avoir une autre conception du débat public, que ce que nous connaissons depuis des années dans notre pays. Ces défis du 21ème siècle, l'urgence étant là, nécessitent de construire du commun avec l'ensemble des citoyens, par un débat public large, ouvert et instruit. Un débat qui n'est pas simplement l'expression de joutes oratoires entre prétendants au pouvoir, mais un débat donnant à chaque citoyen les informations et les savoirs nécessaires pour se forger son opinion.

C'est en permettant à notre société d'être pleinement démocratique que nous favoriserons l'émergence d'une société plus solidaire, plus fraternelle, plus respectueuse de l'environnement et plus responsable de son destin. La démocratie est plus que jamais le moyen et le but de tout projet de transformation sociale et écologique.

LE TERRITOIRE DE PROXIMITE, ESPACE MAJEUR ET DETERMINANT DE LA DEMOCRATIE ET DE L'EXPRESSION CITOYENNE

Et le meilleur moyen de crédibiliser une telle démarche, de lui donner de la consistance, c'est de commencer, dès maintenant, partout dans les territoires, à mettre en œuvre des pratiques de démocratie participative. La déclinaison territoriale est essentielle car elle permet l'ancrage des pratiques de citoyenneté au sein des populations et rend ainsi possible l'élargissement géographique, social et politique d'une nouvelle dynamique démocratique.

C'est à partir de ses liens locaux qu'un individu peut se mettre en mouvement. Car le territoire n'est pas seulement un périmètre administratif, c'est aussi un territoire riche d'un capital immatériel, un lieu de vie, d'histoire commune, d'expériences partagées et de liens entre les individus vivant sur ce territoire.

C'est pourquoi il faut considérer le territoire comme le lieu le plus favorable à l'intervention et au dialogue citoyen. De multiples exemples montrent les potentialités que recèlent les territoires en ce domaine. Nous constatons quotidiennement cette créativité dans tous les champs de la vie sociale et des territoires: démocratie, économie sociale et solidaire, formation, solidarité, culture, éducation populaire, écologie, développement local, etc.

Cela ne signifie pas de rester seulement dans une vision parcellaire, locale de la gestion territoriale, renfermée sur elle-même. Car à partir de ce commun, il va être possible de le mettre en lien avec le global où chaque territoire, chaque individu vit les conséquences de décisions prises ailleurs (national/mondial) Il sera ainsi possible de donner une lecture politique à ce vécu sur les territoires.

A partir du territoire autour d'actions territoriales innovantes, au plus près des citoyens- des citoyens solidaires et acteurs de ces actions- à partir du dynamisme de la société civile, des associations, des syndicats, des mouvements d'usagers et de consommateurs, avec les élus, il est possible de nourrir la confiance là où la menace, la peur, l'impuissance et où la culpabilité domine. Il est possible de construire de l'intelligence partagée. Il est possible de réinventer du lien, des coopérations entre les citoyens et tous les acteurs des territoires qui agissent dans les domaines économiques, sociaux, écologiques et culturels. Il est possible par de telles démarches, de faire vivre de la fraternité et de la solidarité humaine. Parier sur la créativité, la réactivité citoyenne et la dynamique de l'engagement sur les territoires c'est redonner confiance et espoir. C'est répondre à l'urgence planétaire et montrer que le futur se construit aujourd'hui sur son territoire, en lien avec le monde. C'est tout simplement, penser localement pour agir globalement.

Mais attention, il ne suffit pas de brandir le drapeau de la démocratie participative. Ne faisons pas comme si d'un débat complètement libre, inorganisé, pouvait magiquement sortir la vérité. L'intelligence collective n'est pas l'addition indistincte d'intelligences individuelles, c'est l'art de les combiner de façon productive.

DES PRINCIPES

Cela requiert des méthodes

Premier principe : adopter une démarche « *de bas en haut* », de préférence à une démarche « *de haut en bas* ».

Second principe : créer, dès le début d'un processus de réflexion collective, *une très solide base de connaissances et d'expériences*. Sans une telle base commune, une démarche de bas en haut est démagogique. Il n'y a pas de démocratie vraie sans citoyens informés. En l'absence d'une telle information, quand toutes les opinions se valent sous prétexte qu'elles sont émises par des électeurs, même lorsque ces opinions sont fondées sur l'ignorance et les préjugés, la démocratie est en danger. Il faut favoriser l'éducation et la formation de tous à l'exercice de la délibération démocratique.

Troisième principe : *permettre l'expression de la diversité des points de vue*.

Il faut réinvestir l'agora où débattre de toutes les grandes questions qui engagent l'avenir. Pas dans l'entre soi qui donne bonne conscience, mais dans la confrontation, la controverse avec les nombreux groupes et individualités qui composent notre société. En l'organisant par l'information sur les termes de la question, en évaluant les pour et les contres et en faisant s'affronter des points de vue divergents

Quatrième principe : *favoriser la reconnaissance des gens modestes, des jeunes, des populations en difficultés sociales* pour redonner du sens à un vivre ensemble partagé

La question des oubliés est fondamentale.

Renforcer le pouvoir d'agir des populations les plus en difficultés, les plus fragiles, les plus marginalisées, c'est les reconnaître dans leur dignité et leur citoyenneté. C'est leur rendre leur visibilité sociale. C'est les sortir des chemins de l'impuissance, de la peur et de la fatalité.

Cinquième principe : *recueillir et analyser en commun des expériences alternatives de terrain, significatives*, ainsi que des savoir-faire-et ils sont nombreux autour de nous- dans les territoires locaux, au plan régional, national, européen et international, par une connaissance partagée des situations, des besoins et attentes par des méthodes actives d'éducation populaire (enquêtes

sensibles, entretiens, expositions, débats, réalisation de documents audio-visuels, théâtre forum...). La mise en réseaux, le décroisement, la mutualisation des expériences, la coopération des savoirs et la polinisation des méthodes, va nourrir la perspective.

Sixième principe : *élaborer de façon pluraliste des « cahiers de propositions »* par la mise en place d'espaces publics communs de doléances. Encore faut-il que cette démarche ne soit pas solitaire, que tous les citoyens et groupes de citoyens qui le souhaitent soient invités à formuler leurs propres propositions dans des cahiers, acceptent de passer du rôle de censeur au rôle de responsable.

Septième et dernier principe : *analyser la dynamique de transformation du système*, identifier les obstacles majeurs à surmonter et les leviers d'un changement.

DES PRINCIPES, A L'ACTION

Il faut connecter tous les acteurs intervenants dans les territoires, mettre en lien les expériences et les projets, les fertiliser en les croisant, redécouvrir le partage et l'entraide. Ce qu'il faut c'est que la structure qui va se mettre en place soit le réceptacle et le creuset de multiples initiatives et projets citoyens. En plaçant cette démarche sous le signe de la convivialité. En partant des territoires, au niveau des villes et des bassins d'emplois, de formation et de vie, mettant de côté les logiques de "chappelles" et partisans, la division et les concurrences, faire se retrouver, à égalité, sans a priori, dans le respect, sans esprit de récupération et volonté hégémonique, des associations, des syndicalistes, des militants, des élus locaux et de simples citoyens, où seraient présentées les initiatives et actions de chacun, où seraient menées des réflexions partagées et où seraient mis en place des collectifs et actions citoyennes Une seule ligne de conduite: Non l'intérêt partisan, mais l'intérêt général.

DES PRECONISATIONS

S'appuyant sur la multiplicité des acteurs agissants dans le territoire.

1) Connaître et partager les expériences

- Recenser sur le territoire, les aspirations, les expériences, les acteurs, les propositions, les revendications, etc.
- Faire des lieux de rencontres et de circulation de l'information et des expériences partagées en direction des collectivités et des acteurs des territoires
- Relier l'individu à son territoire et à la réalité et l'histoire de celui-ci. Comprendre l'histoire qui a fait les territoires au plan local et national
- Transmission de la mémoire ouvrière
- création d'une université populaire et citoyenne.
- Etablir un annuaire des expériences de démocratie participative en France, en Europe et dans le monde

2) De multiples actions

- Permettre l'échange et le débat d'idées par la controverse citoyenne sur telle ou telle question locale, nationale ou européenne permettant dans un 1er temps, aux porteurs de réponses différentes, de les présenter et de les confronter devant les citoyens. Et dans un 2ème temps par un dialogue entre citoyens de travailler à l'élaboration de réponses communes argumentées, à la question qui est posée.
- Face à leur non-respect dans notre pays, travailler par des ateliers, la conscientisation sur le rapport des individus avec les droits inscrits dans la Constitution, la déclaration universelle des droits de l'Homme et les différentes conventions européennes et internationales signées par la France
- Mettre en place un réseau d'Acteurs de proximité
- Favoriser la coopération, la transversalité et l'élaboration de projets partagés entre différents acteurs
- Développer des processus de démocratie participative. Les dispositifs sont multiples pour y parvenir :droits de pétitions pour faire inscrire une question à l'ordre du jour des délibérations du parlement et des assemblées délibératives, forums participatifs, conférences de citoyens, assemblées citoyennes, jurys citoyens, conventions citoyennes, comités d'initiatives citoyennes, conseils de quartier, droit de saisine, budgets participatifs, observatoires locaux des engagements, observatoires de la démocratie participative, conseils de développement participatif, référendum d'initiative populaire, comités d'usagers participatifs, etc.
- Construire de l'intelligence partagée et réinventer du lien, des coopérations entre les citoyens et les acteurs des territoires
- Développer la e-démocratie grâce au numérique
- Favoriser la co-écriture des lois avec les citoyens
- Faire émerger des porte-parole et des représentants issus des milieux populaires
- création de comités de vigilance citoyenne en s'emparant des questions politiques, économiques, sociales et environnementales (sur l'emploi, sur le système bancaire en agissant en direction du secteur coopératif et mutualiste avec la revendication, une personne égale une voix et la priorité au réinvestissement en local des dépôts, grande distribution et circuits courts, gestion de l'eau, services publics, etc)
- Sortir de l'émiettement et favoriser un bouillonnement de rencontres et d'initiatives sous des formes de participation diverses (forum ouvert, théâtre forum, conférence gesticulée, ateliers thématiques, etc) qui va permettre de créer les conditions pour une dynamique citoyenne pour le changement.
- Lancer une plate-forme des initiatives alternatives et solidaires. Organiser des journées d'alternatives citoyennes sur le thème « Mieux vivre ensemble, des expériences près de chez vous »
- Mise en place de collectifs pour une transition citoyenne (économie sociale et solidaire, agriculture responsable, alimentation saine, commerce équitable, etc)

- Les rendez-vous de la convivialité citoyenne, fête de la fraternité
- Ateliers d'échanges réciproques de savoir
- Mettre en place des jardins familiaux de développement social
- Ateliers de parole
- Impulser des enquêtes délibératives
- Favoriser l'insertion des jeunes en difficultés et les habitants des quartiers populaires par des ateliers d'expressions et de pratiques artistiques et culturelles
- Promouvoir une approche culturelle diversifiée et audacieuse
- création d'un observatoire des engagements des élus et des politiques publiques, interpellant régulièrement les responsables sur les engagements pris, suivi avec des indicateurs
- création de cafés culturels et citoyens
- Organisation de journées à thème
- Education à la culture de paix et au développement
- Des rencontres de la mondialisation et de la coopération
- Pratiquer tous les modes d'expression (vidéos, écriture, expositions, etc) et de création (théâtre, cinéma, etc).
- Lancer un média citoyen.
- Création d'Etats généraux citoyens et élaboration de cahiers de doléance ou de propositions
- Se connecter et être en lien avec d'autres acteurs et réseaux régionaux, nationaux et internationaux. Mise en place d'une plateforme collaborative par internet. Utilisation des réseaux sociaux
- Mise en place d'une plate-forme collaborative
- Expertise et appui aux collectivités et aux territoires pour développer des projets de démocratie participative
- Favoriser les échanges d'expériences, les regards croisés en développant la pratique des voyages apprenants (découverte et analyse sur le terrain des projets existants)

2) Informer et former

La démocratie participative et la citoyenneté active c'est la participation indispensable des citoyens, y compris les plus en difficulté avec les administrations, les acteurs sociaux et économiques et les élus, à égalité.

Mais pour être un citoyen responsable il faut être un citoyen informé et formé. Il y a donc besoin pour tous d'un apprentissage pour la mise en oeuvre concrète de la citoyenneté. La formation est cruciale en veillant à la qualité de celle-ci. Elle permettra à tous d'acquérir une culture et des pratiques communes pour favoriser l'approche territoriale multi-niveaux, multi-acteurs et multi-secteurs, pour la co-élaboration et la co-mise en oeuvre de projets partagés. L'éducation populaire, l'éducation citoyenne prend ainsi tout son sens. En effet il n'y aura aucune avancée dans le développement de la démocratie participative si l'information et la formation ne sont pas partagées, si on ne construit pas des

savoirs et des regards communs, si tous n'ont pas les mêmes clés de compréhension.

Il est aussi nécessaire de sensibiliser l'ensemble de la population aux enjeux de la démocratie participative en développant une animation territoriale à la participation citoyenne et une pédagogie de la citoyenneté

3) Des critères à mettre en œuvre

- Veiller à la rigueur et à la qualité des méthodes employées
- Avoir une réelle représentativité sociologique des participants (forum citoyen, jury citoyen, assemblée citoyenne, conférence citoyenne, conseil de développement participatif, etc), notamment en favorisant la participation des couches ouvrières et populaires, des jeunes, des immigrés. Ce sera le gage de la légitimité de la délibération
- Favoriser le respect de chacun, l'égalité démocratique de tous les participants dans l'information, dans la prise de parole et dans la prise en compte de ce qui est dit. Les agents de l'administration ont un rôle particulier à jouer pour écouter et faciliter la prise de parole. Ils ne doivent pas imposer leur manière de faire et leur point de vue.
- Réfléchir aux procédures et aux techniques à mettre en place pour permettre de véritables échanges. Afficher celles-ci en toute transparence en ayant des règles claires et compréhensibles pour tous. Il n'y a pas de spontanéisme en ce domaine. Les procédures adoptées doivent favoriser une véritable autonomie de la société civile et des citoyens vis des élus et de l'administration.
- Utiliser les techniques audio visuelles (vidéo, TV de quartier, etc) pour faciliter la communication et les interventions
- Ne pas sombrer dans « l'esprit de clocher ». Articuler les enjeux locaux avec les enjeux régionaux, nationaux et internationaux.
- Donner la parole à tous et respecter celle-ci
- Nécessité de prendre en compte la durée pour que chacun puisse être à même d'exercer sa citoyenneté.
- Donner les moyens aux citoyens de procéder en toute indépendance à leur propre évaluation démocratique et contre-expertise des politiques publiques. C'est ainsi la possibilité de promouvoir des pratiques d'évaluation conjointes.
- Veiller au suivi et à la mise en œuvre des décisions.
- Elaborer une charte de la démocratie participative
- Mobiliser des soutiens institutionnels et des moyens financiers

4) Une offre d'étude et d'expertise

Elle permettrait d'évaluer les expériences en cours, de faire des préconisations et apporter un appui à des projets de démocratie participative. Des partenariats avec des universitaires, des consultants pourraient être envisagés.

5)Le fonctionnement du collectif/association « Démocratie et controverses citoyennes »

Les animateurs du collectif ont comme rôle principal d'être des passeurs à l'acte, des facilitateurs de la parole et de l'intervention citoyenne. Leur rôle est de permettre le débat et l'émergence d'actions et de projets citoyens

La rotation des tâches et des responsabilités doit être la règle. Instituer des co-présidences avec des rotations annuelles est indispensable.

Le 5 mai 2019